

IV

REVUE  
DE LA  
**NUMISMATIQUE**  
**BELGE,**

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

4<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME I.

v. 19-20  
1863-64.



**BRUXELLES,**  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

1863

## MONNAIES ANCIENNES

TROUVÉES EN FRISE.

---



Au commencement du mois de mars 1863, on trouva quelques objets d'argent, près du village de Terwispel (commune d'Opsterland, province de la Frise), en enlevant la partie supérieure d'un terrain dont on tire de la tourbe et qui est situé un peu au sud du lieu où le ruisseau dit *Koningsdiep* prend le nom de *Boorn* (fluvius Burdo). Ces curiosités antiques furent conservées, grâce aux soins de M. le notaire J. de Jongh, résidant à Gorredyk, et de M. Ph. Van Loon, avocat à Heerenveen. M. J.-H. Van Boelens, un des directeurs de la Société historique, archéologique et philologique de la Frise, s'empressa de les offrir au cabinet de médailles et de monnaies que cette société possède à Leuwarde.

La principale partie de cette trouvaille se composait de 161 petites monnaies d'argent, dont deux avaient été brisées, et de quelques objets d'argent, savoir : un petit lingot, qui a été fondu au creuset, ou qui au moins avait passé par les mains d'un ouvrier ; deux ou trois petits morceaux

plats dont l'un en rouleau et l'encadrement un peu orné d'une pierre précieuse ou bijou. On le trouva dans le *bonkaarde*, comme ceux qui extrayent la tourbe appellent la partie supérieure d'une tourbière. Le tout était entouré ou enveloppé d'une matière grasse que nous supposons avoir été les derniers fragments d'un cadavre (1). Remarquons encore que le lieu où la trouvaille fut faite est tout près de celui où le *Burdo fluvius* (le Boorn), que les annalistes frisons connaissent (2), devient navigable, et qu'autrefois ce fleuve se jetait dans un bras de mer, qui traversait la Frise, mais qui est depuis longtemps desséché (3). Les environs convenaient très-bien à quelque émigrant pour s'embarquer et faire voile pour la Bretagne, sur une de ces frêles embarcations dans lesquelles on passait alors le Canal.

(1) On appelle cette substance *Adipocira*. Notre savant compatriote, M. le docteur W.-G.-H. Staring, à qui je fis part de ma conjecture, m'a renvoyé à son excellente dissertation : *de Geologia patriæ*, Lugd. Bat., 1833, où je trouve, p. 44 (2), que Fourcroy a observé le premier, cette mutation singulière dans des cadavres du cimetière des Innocents, à Paris, et qu'il l'a appelé du nom indiqué.

(2) A° 734, Carolus (Martellus) certatim altum mare (la mer du Nord) ingressus, navium copia adunata Austrachiam (*Oostergoo*, à l'est du *Burdo*) et Westrachiam (à l'ouest du *Burdo*) insulas Frisionum penetravit, super *Burdone* fluvio castra ponens. *Anonymus in Hist. Franc.* — DIRKS, *Koophandel der Friesen*, p. 124 (1).

(3) La mer s'est retirée et se retire encore continuellement du Nord de la Frise, et y laisse ces excellents pâturages, qui ont rendu partout le bétail et le beurre frison si renommés. Une carte coloriée du travail de MM. Brouwer et Eekhoff, intitulé : *Nasporingen betrekkelijk de geschiedenis der voormalige Middelsee (Boorndiep) in Fricland, 1834*, fera mieux comprendre notre observation.

En examinant les monnaies, j'en reconnus aussitôt qui appartiennent à la classe (si on pouvait parler en botaniste) dite *anglo-saxonne*, et que M. C.-A. Rethaan Macaré a décrites, en 1858, dans ses *Verhandeligen (Dissertations sur les monnaies trouvées à Domburg en Zélande)*, t. I, p. 50, pl. III, n° 63, et, en 1856, t. II, p. 42; ainsi que par J. Lelewel, en 1841, dans ses *Études numismatiques et archéologiques*, t. I, p. 426, pl. XII, n° 11.

L'avers présente une tête radiée (*Wodan?*) placée entre deux petites croix, et entourée d'un grènetis.

Le revers, selon Lelewel, nous montre un bouc ou un cheval également entouré d'un grènetis. M. Vander Chijs y voit un dragon.

Rethaan Macaré fit observer, t. I, p. 50, que les monnaies trouvées sur le rivage de Domburg (où était aussi un lieu de départ pour traverser la mer du Nord), ressemblaient beaucoup à une monnaie qui se voit, p. 53, n° 5, de l'ouvrage de M. Thomas Broderus Bireherod, *Specimen antiquæ rei monetariæ Danorum*. Il inclina donc d'abord à les classer parmi les monnaies danoises ou norvégiennes, puis il se rangea à l'opinion de M. Lelewel, qui y reconnaît une réapparition du type gaulois dans les *scattas* (nom de ces monnaies) des Anglo-Saxons. — M. Rethaan Macaré conjecture même que ces monnaies ont été frappées dans la province de Mercie ou dans une des provinces voisines; puisque une grande quantité en a été trouvée mêlée avec des monnaies de Kent. M. Lelewel, dans ses Notes sur la pl. XI, les fait frapper en Bretagne par les Saxons, au commencement de leur heptarchie, mais sans indiquer dans quelle partie de ce royaume.

Faisons observer encore que M. le professeur Vander Chijs, de Leyde, m'a communiqué qu'il avait reçu, il y a longtemps, d'un étudiant de Bolsward, ville de la Frise, quelques-unes de ces *sceattas*, également trouvées en Frise, et qu'il les a fait graver (vu qu'il y en avait quatre variétés) dans son grand ouvrage, pl. II, n<sup>o</sup>. 29-52, t. IX; ce qui prouve que notre trouvaille n'est pas la seule qui ait été faite en Frise<sup>(1)</sup>.

La grande question qui se présente ici est celle de savoir si ces petites monnaies étaient exportées de la Bretagne en Frise, ou destinées à être exportées de la Frise en Bretagne, en un mot, si elles ont été frappées dans l'île de la Grande-Bretagne ou sur la terre ferme.

Nous penchons à y voir les premières monnaies des Anglo-Saxons, *avant leur trajet* en Bretagne. Des deux trouvailles de ces monnaies, la dernière était toute vierge, c'est-à-dire non mêlée à d'autres monnaies, ce qui indique que le possesseur n'avait pas fait grand chemin lorsqu'il succomba en traversant la Frise. Que de grandes cohortes d'*Angles* ont passé par les Pays-Bas, c'est un fait établi par les recherches savantes et intéressantes de M. P.-C. Molhuysen. On peut consulter à ce sujet : l'*Overysselsche almanak* de l'année 1841, et surtout les *Bydragen voor vaderlansche geschiedenis en oudheidkunde*, de feu M. Nijhoff, t. III, pp. 50-72 115-156, 221-225, t. IV, pp. 196-214, t. VI, pp. 244-256<sup>(2)</sup>. Ils ont laissé des traces de leur passage

(1) Les monnaies trouvées en 1863, en Frise, ont toutes le type du n<sup>o</sup> 31 de M. Vander Chijs. Le texte, qui doit accompagner ces gravures, est encore à élaborer.

(2) Nous n'ignorons pas que M. Huberts a combattu, dans le *Gids*,

dans les noms de plusieurs localités de la Gueldre, de l'Overysse, etc., noms anglo-saxons qu'on retrouve en partie en Angleterre.

Mais, sans doute, le *Boerdiep*, ce bras de mer qui passait par la Frise, était un des chemins les plus courts pour les Anglo-Saxons qui s'embarquèrent pour la Bretagne.

Lelewel voit sur nos monnaies *une réapparition du type gaulois* ; mais n'y faudrait-il pas plutôt voir un *type purement germanique, anglo-saxon* ? Voici nos preuves :

Laissons de côté l'avvers avec la tête radiée, placée entre deux petites croix, qui n'indiquent point du tout que les monnayeurs étaient des chrétiens, puisque ces petites croix se présentent aussi sur des monnaies gauloises, etc. ; nous nous bornons à fixer l'attention des archéologues sur l'animal du revers dans lequel nous voyons un *cheval couché*. — Le cheval était pour les Germains un objet sacré. Tacite, *Germania*, cap. 10, nous dit déjà : « Proprium gentis, equorum quoque praesagia ac monitus experiri. Publicè aluntur iisdem nemoribus ac lucis, candidi et nullo mortali opere contacti : quos pressos saero curru sacerdos ac rex vel princeps civitatis comitantur, hennitusque ac fremitus observant. Nec ulli auspicio major fides non solum apud plebem, apud proceres, apud sacerdotes : se enim ministros deorum, illos conscios putant (1). » Longtemps après, et même de nos jours, des têtes de cheval placées sur les frontispices de maisons rurales en Allemagne servaient et ser-

1834, pp. 331-333, cette opinion de M. Molhuysen, mais il ne nous a pas convaincu.

(1) Conf. KARL SIMROCK, *Handbuch der deutschen Mythologie*, Bonn, 1855, pp. 465, 513, 519, 539, etc.

vent encore, selon la superstition des paysans qui les habitent, à protéger leurs demeures (1).

Beda, dans son *Ecclesiastica historia gentis Anglorum*, lib. I, cap. 15, en traitant de l'occupation de la Bretagne par des étrangers, dit : « Advenerant autem de tribus Germaniæ populis fortioribus, id est Saxonibus, *Anglis, Jutis*. — *Duces Anglorum fuisse perhibentur eorum primi duo fratres Hengistus et Horsus.* » Ces deux noms sont des noms germaniques indiquant des *chevaux* (2). Les traditions frisonnes parlent aussi de deux expéditions entreprises contre la Bretagne, toutes deux par deux frères frisons, Hengist et Horst ; vers les années 585 et 470 (3). Turner, *the History of the Anglo-Saxons*, London, t. I, 1828, p. 518, dit : « We can easily accredit the intimations... that Frisians and their neighbours were mixed with the Saxons. »

Nous pourrions multiplier ces citations, surtout pour prouver que le *cheval* était en si grand honneur chez les Germains, que, lorsque ceux-ci commencèrent à frapper monnaie, le cheval dut être un des premiers symboles employés pour les orner ou peut-être pour les sanctifier, et qu'il n'était pas nécessaire, pour eux, d'en emprunter le type aux Gaulois avec lesquels les Anglo-Saxons, demeurant dans la

(1) Voy. la dissertation très-intéressante du professeur Chr. Petersen, *die Pferdeköpfe auf den Bauernhäusern besonders in Norddeutschland*, Kiel, 1860. — SIMROCK, *loc. cit.*, pp. 386, 540, 555. — GRIMM, *Deutsche Mythologie*. Goll., 1835, p. 29.

(2) GRIMM, *Deutsche Mythologie*, p. IV, *der Stammtafeln*. Nennius : « Interea tres ceolæ (kielen, vaisseaux). » *Germania in exilium expulsæ Britanniam advenerunt in quibus dominabantur Horst et Hengest.*

(3) L.-PH.-C. VAN DEN BERGH, *Ned. Volksoverleveringen en Godenher*, pp. 44-47, 136-139.

partie septentrionale de l'Allemagne, n'avaient que peu ou point de relations.

**Du choc des opinions jaillit la vérité :**

Je laisse aux numismates allemands et anglais à décider la question, et je ne réclame pour ma part que l'humble honneur de l'avoir proposée à l'occasion d'une trouvaille que je n'ai pas voulu laisser inconnue au public numismate.

Leuwarde, 19 août 1865.

**J. DIRKS,**

de l'Académie royale des Pays-Bas, etc.

Les deux pièces reproduites en tête de cet article ont été offertes, par M. Dirks, au nom de la Société historique, archéologique et philologique de la Frise, à la collection de la Société de la numismatique belge.

---